

Siège de Liffol double le

Dans la course au label indication géographique protégée, Siège de Liffol devient la 1^{re} IGP de France en produits manufacturés. Une garantie d'authenticité pour la clientèle et une renommée nouvelle le jour du secteur qui se trouve renforcée.

Devant d'illustres fabricants
« Sous l'impulsion du ministère du Commerce, de nombreuses spécificités géographiques manufacturières ont postulé, à partir de 2015, pour obtenir une IGP (Indication géographique protégée). Siège de Liffol se trouvait en concurrence avec des entreprises célèbres : dentelle de Calais, tapissure d'Abusson, textile des Vosges, Laquol... La coordination entre les industriels du siège a permis l'obtention rapide de la première IGP en France de Siège de Liffol qui a ainsi supplanté tout le monde », explique Jean-Marc Le Parco, directeur général adjoint de l'Inpi (Institut national de la propriété industrielle).

Un groupe industriel solidaire
La grande force des fabricants du siège a été de « tirer » dans le même sens et de rester unis d'un bout à l'autre de l'élaboration du dossier de candidature. « Dix-huit entrepreneurs et haut-matrasés se sont réunis tous les mois jusqu'au 15 avril 2016, date à laquelle nous avons remis le dossier à l'Inpi. Cet

te cohésion a pesé lourd dans l'obtention de l'IGP ». Les différents protagonistes de cet événement ont dû organiser rapidement la réception après avoir pris connaissance de l'heureuse nouvelle le jeudi 24 novembre.

Un savoir-faire préservé
La fabrication d'un siège répond à la succession de 23 techniques clairement identifiées. Seule l'ingénierie d'entre elles peut être externalisée : le cuirage. En revanche, le débillardage, chantournage, dégrainage, corroyage et dégauchissage, rognage, calibrage, rognage, tournage, toupillage, moulurage... Ces étapes doivent être réalisées sur la zone géographique reconnue à Siège de Liffol.

9,34 milliards d'euros sont dépensés chaque année pour l'achat de meubles et sièges en France.

Des débuts du siège en 1850
La présence d'une production de sièges remonte à 1850 à Liffol-le-Grand et sa région. Un savoir-faire savamment entretenu par les entreprises liffoloises, notamment Laval, créée à la fin du XIX^e siècle. Depuis 1992, les manufactures ar-

bitanales de sièges sont groupées sous la forme du Piab (Pôle lorrain de l'ameublement bois). Cette entité se charge de défendre les intérêts de la filière ameblement. Présidé jusqu'en 2015, Dominique Weber a quitté le Piab pour prendre la présidence de l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement. Particulièrement actif sur le dossier, il a apporté un appui efficace à la conquête du label.

Qui peut utiliser l'IGP Siège de Liffol ?

Tous les fabricants de sièges installés dans le périmètre géographique que détermine par le label (165 communes). Toutes les entreprises réalisant tout ou partie des 22 étapes de fabrication obligatoires dans la zone géographique reconnue. Le coût de l'IGP est variable suivant la taille de l'entreprise (de 1 192 € à 2 933 €) sans compter les frais de marquage. « En 2018, un flash codé ou lag devrait apparaître sur les sièges, offrant ainsi la possibilité au client de retrouver la traçabilité exacte du siège », précise Anne Gérard-Thireau. « Prochainement, il est possible que cette indication protégée française s'étende à l'Europe », ajoute Didier Hildebrand, directeur du Piab et acteur incontournable dans l'élaboration du projet pour le label Siège de Liffol.

ERIC MURDIN



La remise de l'IGP Siège de Liffol à la présidente du Pôle lorrain de l'ameublement bois (Piab), était suivie par une visite des établissements Cooat-Blandin et Laval. Photos Philippe BRIQUELEUR

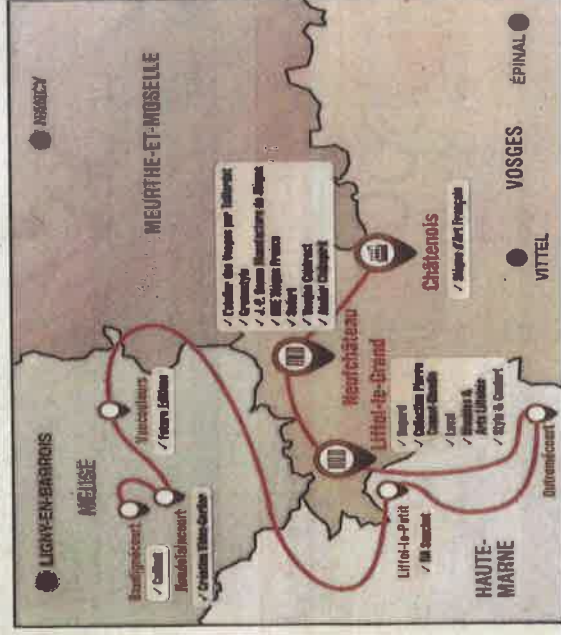
Caroline Vigneaux : une marraine bercée par le siège

L'humoriste Caroline Vigneaux a accepté de devenir la marraine de l'Indication géographique protégée Siège de Liffol. Cette adhésion n'est pas le fruit du hasard. Petite fille, elle a passé plusieurs vacances scolaires auprès de ses grands-parents. Dont son grand-père adoré, Robert Schneider, qui était fabricant de meubles de style au sein de la société familiale Laurent-Schneider. Très tôt, elle a donc été imprégnée par les sentiers si particulières

500

l'ensemble des entreprises de la filière meubles et sièges représente un chiffre d'affaires de 500 millions d'euros global annuel, 581 établissements de production sont implantés sur ce secteur régional.

« En 2018, un flash codé ou tag devrait apparaître sur les sièges de la zone "Siège de Liffol" »
Anne Gérard-Thireau, présidente du Piab



savon de Marseille

Comforty's
2240 av. André BASTIEN
EPINAL - 03 29 33 71 42
www.comforty.fr

Lundi : 9h 15h - 19h
et de mardi à samedi :
de 10h à 12h 00h - 14h à 19h

OFFREZ-VOUS DU CONFORT

Questions à ?
Anne Gérard-Thireau,
Présidente du Pôle lorrain
de l'ameublement bois (Piab)

« Le label ne se limite pas à 18 entreprises... »

PH. PH. BRIQUELEUR

Dix-huit entreprises ont donc participé à la réussite du dossier Siège de Liffol ?
« C'est un gros travail collectif avec ces 18 entreprises, mais aussi l'Institut Forêt cellulose-bois construction ameblement (FCBA), qui nous a permis d'avancer efficacement avec des animations de séminaires très efficaces. L'Inpi (Institut national de la propriété industrielle) a également pris une part prépondérante dans la réussite de cette entreprise difficile. L'obtention du label ne se limite pas forcément aux 18 entreprises concernées : d'autres viendront nous rejoindre au cours des prochains mois. »

Etre la première IGP (Indication géographique protégée) parmi les produits manufacturés en France est un honneur ?
« Assurément, nous sommes fiers d'avoir devancé des noms aussi prestigieux que le savon de Marseille qui avait mis le paquet pour décrocher le label. Les difficultés ne sont pas terminées. Prochainement, nous allons relancer le dossier à l'IGP. En revanche, la cohésion entre les industriels du siège a été exemplaire. Ce label va permettre

aux adhérents de différencier immédiatement nos produits de l'étranger. Dans un an, il est prévu d'ajouter sur chaque siège un label reconnaissable offrant la possibilité d'identifier encore plus rapidement les produits réalisés sur notre zone géographique protégée. Tandis que l'IGP apportera le soutien d'un achat responsable, elle obtient une valorisation capable de former un rempart face à la concurrence mondiale. Enfin, l'identification sectorielle présente les savoir-faire d'origine régionaux. »

Quel est le rôle du Piab dans cette conquête de l'IGP ?
« Le Piab a joué le rôle de l'animateur bois à l'origine de la possibilité de fédérer les entreprises adhérentes au projet IGP. C'est d'ailleurs ce qui a manqué à d'autres candidats qui ont laissé apparaître leurs défis. L'union fait la force ; cet adage bien connu a encore une fois fait la preuve de sa véracité. Actuellement, le Piab compte 110 entreprises adhérentes. Prochainement, nous allons relancer le dossier à l'IGP. En revanche, la cohésion entre les industriels du siège a été exemplaire. Ce label va permettre

L'HIVER APPROCHE
PROTEGER DU FROID

posez à vous

Profitez du crédit d'impôt de 30%

Pose OFFERTE

TVA REDUITE 5,5%

STORES

FERMETURES

54 et 61 bis, rue G. Lederc
88190 GOLBEY - 03 29 34 01 02

VOSGES

Sommaire

- VOSGES PAGES 2 à 5
- REGION PAGES 6 à 8
- FRANCE-MONDE PAGES 12 à 20
- PAGES LOCALES VOTRE CANTON LOCAL LE CACHABLE
- SPORTS PAGES 22 à 30
- HIPPISSIME PAGE 31
- EUX-DE-DENTEE, TV PAGES 32 à 35